



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 21 septembre 2007

Conseillers en exercice : 45

Votants : 37

Convocation du Conseil Municipal :
le 10/09/2007

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 28/09/2007

**Place de la Brèche - Pôle d'échanges - Demande de subvention
auprès du Conseil Régional au titre du CTU**

Président :

M. Alain BAUDIN - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY - M. Gérard NEBAS - M. Gilles FRAPPIER - M. Luc
DELAGARDE - M. Guillaume JUIN - M. Rodolphe CHALLET - M. Paul SAMOYAU -
M. Amaury BREUILLE - M. Robert PLANTECOTE - M. Jacques LAMARQUE - M.
Gérard ZABATTA - M. Michel GENDREAU - Mme Jeanine BIMES - Mme Nicole
GRAVAT - Mme Geneviève RIZZI -

Conseillers :

M. Rémy LANDAIS - Mme Andrée CHAREYRE - Mme Nathalie BEGUIER - Mme
Annie COUTUREAU - Mme Valérie UZANU - Mme Isabelle RONDEAU - Mme Elsie
COLAS - M. Bernard JOURDAIN - Mme Madeleine CHAIGNEAU - Mme Danièle
GANDILLON - M. Michel PAILLEY - M. Yannick TARDY - Mme Marie-Edith
BERNARD - M. Joël RENOUX - M. Marc THEBAULT - Mme Jacqueline LEFEBVRE
- Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Claudie LAROCHE -

Secrétaire de séance : M. Rodolphe CHALLET -

Excusés ayant donné pouvoir :

Catherine REYSSAT donne pouvoir à Yannick TARDY - Dominique GUIBERT donne
pouvoir à Claudie LAROCHE - Jean-Louis EPPLIN donne pouvoir à Marc THEBAULT -

Excusés :

Conseillers :

M. Alain GARCIA - M. Franck GIRAUD - M. Stéphane TRONEL - Mlle Karen NALEM -
Mme Catherine DEGUERCY - Mme Françoise HALAT - Mme Michelle LE FRIANT - Mme
Christabelle CHOLLET -

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 septembre 2007

DELIBERATION D20070364

AMERU

**Place de la Brèche - Pôle d'échanges - Demande de subvention
auprès du Conseil Régional au titre du CTU**

Monsieur Gilles FRAPPIER Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

Les aménagements urbains de la place de la Brèche intègrent des travaux d'infrastructure du pôle d'échanges. La ville de Niort est maître d'ouvrage de cette opération. Le Conseil Régional ayant réservé une subvention au profit de la CAN dans le cadre de sa compétence transport pour la réalisation du pôle d'échanges, il a été convenu entre la CAN et le Conseil Régional que la Ville de Niort percevrait directement la subvention correspondante d'un montant de 240 695 € au titre du CTU.

Le plan de financement prévisionnel, établi sur la base du dossier de demande de subvention élaboré par la CAN est le suivant :

Dépenses en €ht		Recettes	
Voie en site propre	71 600	Conseil Régional	240 695
Infrastructure	409 790	Ville de Niort	240 695
Total	481 390 €	Total	481 390 €

La recette correspondante est inscrite au budget de la ville de Niort sur le chapitre 83003001, fonction 8241, article 1322.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Rapporter sa délibération du 15 mai 2007 relative au même objet.
- Autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à solliciter auprès du conseil régional la subvention d'un montant de 240 695€ et à signer, le cas échéant, la convention de subventionnement à intervenir.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 35
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 10

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN

Signé

Gilles FRAPPIER